



Henri Paul.

MARCHÉ

Nouvelle gouvernance au Conseil des ventes

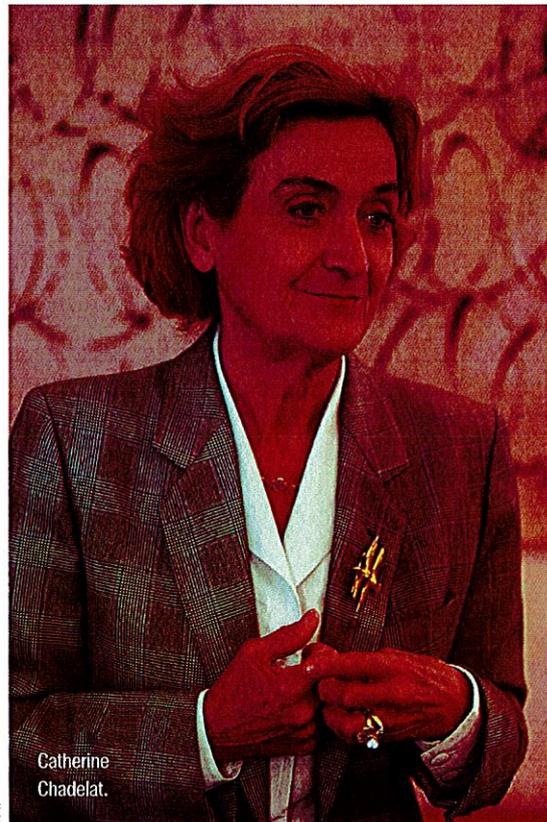
La composition de l'autorité publique de régulation des enchères vient d'être partiellement renouvelée, lui donnant une orientation plus culturelle. Henri Paul succède à la présidence de Catherine Chadelat, qui a effectué deux mandats (2011-2019).

Par Armelle Malvoisin

Un arrêté du ministère de la Justice du 25 octobre renouvelle 6 des 11 membres du Conseil des ventes volontaires (CVV), pour quatre ans. Il s'agit des conseillers à la Cour de cassation Christian Pers et Sylvie Maunand ; Laurence Franceschini, conseillère d'État ; Henri Paul, président de chambre honoraire à la Cour des comptes ; Dominique Soinne, commissaire-priseur ; Françoise Benhamou, économiste de la culture. Cette orientation culturelle intervient dans un contexte où l'on attend le vote définitif de la loi visant à moderniser la régulation du marché de l'art - votée en première lecture par le Sénat le 23 octobre -, qui préconise de faire siéger davantage de professionnels du marché et moins de personnalités issues des grands corps de l'État.

Renforcement du rôle du CVV

Créé en 2000 avec la suppression du monopole des commissaires-priseurs français pour les ventes volontaires, en tant que personnalité morale avec un pouvoir disciplinaire en cas de non-respect par les opérateurs du marché de leurs obligations légales ou professionnelles, le CVV a acquis le statut juridique d'établissement d'utilité publique par la loi du 20 juillet 2011, qui lui a aussi attribué la qualité d'autorité de



Catherine Chadelat.

Pour compléter ce nouveau casting du CVV, l'arrêté du ministère de la Culture devra désigner un commissaire-priseur, une personnalité qualifiée et un expert ayant l'expérience de l'estimation de biens mis en vente aux enchères publiques.



Remise du rapport annuel d'activité du CVV à la Garde des Sceaux Nicole Belloubet, au ministère de la Justice en juillet 2018.

régulation. À partir de 2011, sa présidente Catherine Chadelat a accompagné le développement du CVV dans ses missions nouvelles, notamment pour identifier les bonnes pratiques et promouvoir la qualité des services des opérateurs aux enchères, et élaborer un recueil des obligations déontologiques (2012). Elle a aussi renforcé le CVV dans son rôle d'observateur de l'économie des enchères, avec la publication d'un rapport annuel intégrant des analyses économiques poussées par secteur.

D'autres nominations attendues

Pour compléter ce nouveau casting du CVV, est attendu d'ici la fin de l'année l'arrêté du ministère de la Culture qui devra désigner un commissaire-priseur, une personnalité qualifiée et un expert ayant l'expérience de l'estimation de biens mis en vente aux enchères publiques. Quant au ministère du Commerce, il est appelé à choisir un troisième commissaire-priseur et une personnalité qualifiée. Ainsi, le compte sera bon pour le CVV et ses 11 nouveaux membres (et autant de suppléants).

Henri Paul, nouveau président

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1980, promotion Voltaire), Henri Paul, 67 ans, est entré à la Cour des comptes en 1980, où il est aujourd'hui président de chambre honoraire. Directeur adjoint du cabinet du ministre des Affaires sociales en 1993, on lui confie en 1994 la direction des Affaires économiques, sociales et culturelles de l'Outre-mer. De 2004 à 2007, il est directeur de cabinet du ministre de la Culture, Renaud Donnedieu de Vabres, avant d'occuper une fonction diplomatique comme ambassadeur de France en Roumanie, de 2007 à 2012. Son suppléant est en attente de nomination.

Dominique Soinne, une voix du Nord

Nommé au titre des « personnalités exerçant l'activité d'opérateur de ventes volontaires », ce commissaire-priseur associé, basé à Lille et âgé de 52 ans, opère dans la plus importante maison de ventes du Nord, Mercier & Cie (qui ne fait pas partie du Syme – Syndicat national des maisons de ventes volontaires). Outre les ventes d'œuvres d'art, Mercier & Cie est spécialisée dans les enchères judiciaires et les ventes de véhicules d'occasion, où elle a cumulé 66 millions d'euros (hors frais) en 2018. Les véhicules d'occasion représentent 47 % du marché des ventes publiques en France, avec 1,42 milliard d'euros en 2018 (source : rapport d'activité 2018 du CVV). Son suppléant est Cyrille Cohen, vice-président de Sotheby's France, qui a déjà siégé en tant que membre suppléant de 2011 à 2015.

Françoise Benhamou, spécialiste des médias

Nommée au titre de « personnalité qualifiée » dans la culture, ancienne administratrice du Louvre, cette économiste de la culture et des médias, âgée de 67 ans, est professeure à Sciences Po Lille et Paris, à l'École normale supérieure et à l'université Paris-XIII. Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages de politique culturelle, dont *Économie du patrimoine culturel* (La Découverte, 2012). Elle a été membre de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) de 2012 à 2018. Sa suppléante est Sophie Cras, historienne de l'art formée en économie.



Françoise Benhamou.